

Carrefour assurance 



ASSURANCE SANTÉ CHIEN CHAT

Maladie · Accident · Soins courants · Chirurgie

-5%
avec la carte


-7,5%
avec la carte*


**Avantage accordé sur la 1^{re} cotisation annuelle,
crédité sur votre cagnotte Club Carrefour**

INFO CARTES Achats ou retraits au choix : • comptant • crédit renouvelable

Les contrats d'Assurance Santé Chien Chat sont assurés, sous réserve d'acceptation de vos garanties, par CARMA, entreprise régie par le Code des assurances, S.A au capital de 23 270 000€ - RCS Évry 330 598 616 - ZAE Saint Guénault, 1 rue Jean Mermoz - 91000 ÉVRY-COURCOURONNES. Conditions et limites contractuelles de garanties figurant aux Conditions Générales. Avantage réservé pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'Assurance Santé Chien Chat. Cette offre correspond à une remise de 5% (si adhésion au Club Carrefour) ou de 7,5% (si détention de la Carte PASS) de la première cotisation annuelle qui sera créditrée sur la Cagnotte Club Carrefour du souscripteur dans les 30 jours qui suivent la date de prise d'effet du contrat. Conditions du Programme de Fidélité "Le Club Carrefour" sur www.carrefour.fr ou à l'accueil des magasins.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

*La carte de crédit PASS implique la souscription d'un crédit renouvelable. Paiement au comptant et/ou à crédit (au TAE révisable en vigueur au moment de son utilisation) lors de l'achat. Déai légal de rétractation de 14 jours. Carte réservée aux particuliers majeurs sous réserve d'étude et d'acceptation par Carrefour Banque, S.A au capital de 151 332 529,92 euros, dont le siège social est situé ZAE Saint Guénault, 1 Rue Jean Mermoz 91000 ÉVRY-COURCOURONNES - RCS N°313 811 515 - N°ORIAS : 07 027 516 (www.orias.fr). Voir conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2025 susceptibles de variations. Voir conditions sur carrefour-banque.fr.



Plus d'informations sur assurance.carrefour.fr